



Edito :

C'était la dernière ...

C'est avec beaucoup de plaisir et une certaine émotion que j'ai présidé la dernière réunion de conseil du 27 février 2020, consacrée principalement aux finances de la commune. C'était la dernière de ce mandat, commencé en 2014. A cette occasion, je voudrais remercier Mr Le Moigne (Trésorier) d'avoir bien voulu, comme les années précédentes, venir nous présenter son analyse concernant les finances de la commune.

Un bilan financier satisfaisant :

Les objectifs que nous nous étions fixés en ce début de mandat ont été atteints :

- La baisse de l'endettement se poursuit, même s'il demeure important avec notamment la baisse des intérêts payés par la commune sur les prêts re-négociés.*
- La capacité d'autofinancement (CAF), si elle est très légèrement négative du fait d'un retard de règlement de la CCV non enregistré au 31/12/2019, est en fait positive de 1500 euros en tenant compte des restes à réaliser de l'exercice.*
- La trésorerie représente à ce jour, plus de 10 mois des dépenses réelles de fonctionnement.*
- Les dépenses de fonctionnement sont toujours contenues, nettement sous la barre des 400000 euros.*
- Compte tenu de la suppression progressive de la taxe d'habitation, notre commune passe en dessous de la moyenne des taux d'imposition des communes de la CCV pour les taxes foncières restantes bâti et non bâti.*

Je salue le travail accompli et la mobilisation de l'équipe municipale durant cette mandature avec une pensée émue pour Dany Dubuc.

Je tiens à remercier nos administrés qui ont contribué également au redressement de nos finances.

Une page est tournée ! Ce fut pour moi et pour bon nombre d'entre nous, une exaltante et prenante expérience. Certains d'entre nous ont décidé de continuer l'aventure et se présenteront aux prochaines élections municipales les 15 et 22 mars prochain. Souhaitons leur une belle réussite dans leurs projets.

Au nom de l'équipe, je remercie les Boursevilloises et Boursevillois de la confiance qu'ils nous ont témoigné tout au long de ces 6 années de mandat.

Bonne lecture de ce « Bulletin infos »

Très cordialement,

Le Maire
Jean-Michel FLACHET

Sommaire :

A l'affiche	page 2
Intervention de Mr Le Moigne	page 3
Conseil municipal	page 4 à 7
A vos agendas	page 8
Etat civil	page 8
Ch' coin Picard	page 8
Infos	page 9
Les images	page 10 à 12

A l'affiche....

Au revoir Dany



A 62 ans, Dany Dubuc nous a quitté, après s'être courageusement battu contre la maladie. Comme l'a rappelé le Maire, Jean Michel Flachet, en l'accompagnant à sa dernière demeure, entouré de ses proches, du Conseil municipal, et d'une assistance très nombreuse, Dany a été conseiller municipal de Bourseville pendant 31 ans.

Amoureux de la nature, il a lors de son dernier mandat pris une part essentielle aux côtés de la première adjointe Mme Roques dans le fleurissement du village, en faisant profiter chacun de ses conseils avisés. Ces efforts ont été récompensés par 2 prix décernés à la commune, constituant les dernières étapes avant l'obtention de la « première fleur »

Toute l'équipe de la commission fleurissement se souviendra de ces moments passés à travailler sur les massifs, dans une bonne ambiance, au service de cette commune qu'il aimait tant. Les membres du conseil auront aussi le souvenir d'un collègue participant activement aux délibérations, dans un esprit de camaraderie, pour l'intérêt général.

A sa compagne, sa maman, ses enfants et tous ses proches, nous renouvelons nos sincères condoléances et notre soutien.



Dany (veste jaune) et son « équipe fleurissement »



Lors de la réception du jury des villages fleuris

Conseil municipal du 27 février 2020 :

En préambule de la réunion, le Conseil accueille comme chaque année Monsieur LE MOIGNE, Trésorier des finances publiques, qui présente son analyse des finances de la commune pour l'année 2019.

1) Analyse de la CAF brute et nette :

Les recettes réelles de fonctionnement, stables sur la période 2014-2019, s'élèvent au titre de 2019 à 466000 € et sont en légère hausse par rapport à l'année 2018, soit 10000€. La moyenne des 6 dernières années est de 472000€. Si les ressources fiscales passent de 288000€ à 296000€, soit +8000€ et qu'elles représentent 63.5 % des recettes réelles de fonctionnement, les dotations régressent à même proportion pour passer de 132000 à 125000€. Les produits des services du chapitre 70 augmentent de 6000€ pour passer de 13000 à 19000€. Les charges réelles de fonctionnement augmentent de 20000€ pour atteindre 393000€ soit la moyenne sur 6 ans 2014-2019. Le plus gros poste, les charges de personnel, pèse 187000€, en augmentation de 10000€. Ces charges représentent 47.5 % des charges réelles de fonctionnement, niveau supérieur à la moyenne départementale qui est de 42%. La CAF brute est très fluctuante sur la période 2014-2019.

Pour 2019 elle représente 73000€ niveau inférieur de 10000€ par rapport à 2018. La moyenne 2014-2019 se situe à 79000€.

Compte tenu de l'annuité d'emprunt de 79000 € la CAF nette 2019 est négative à hauteur de – 6000€, ne permettant pas de contribuer au financement des investissements.

Depuis 2014, la CAF nette s'est trouvée 3 fois positive et 3 fois négative.

2) Financement des investissements :

Les investissements 2019 sont de 20000 €, la moyenne 2014-2019 étant de 92000€, financés, par le FCTVA pour 11000€ et la taxe d'aménagement pour 9000€.

3) Fonds de roulement et trésorerie :

Le fond de roulement au 31/12/2019 représente 331000€, tout comme la trésorerie qui représente plus de 10 mois de dépenses réelles de fonctionnement, situation satisfaisante.

4) Endettement :

Il représente 897000€ au 31/12/2019 soit 1266€/h contre 427€/h pour la moyenne départementale.

Le ratio dette/produits de 1,9 pour une médiane de 0,6 et un maxi à 1,4, niveau toujours très élevé.

5) Fiscalité :

Les bases sont supérieures à la moyenne départementale, pour la TH et le FNB et inférieures pour le FB et la CFE. Les taux sont supérieurs et les produits globalement supérieurs sauf pour la CFE.

Les taux de la commune comparés à la moyenne des taux des communes adhérentes à la des taux des communes adhérentes à la CCV sont les suivants :

Commune : TH 21.62 ; FB : 16.67 ; FNB 38.06 ; CFE : 19.34

CCV : TH 18.71 ; FB : 18.69 ; FNB 38.50 ; CFE : 16.85

En rajoutant les taux de la CCV la pression fiscale n'est pas neutre, mais acceptable sur la commune de BOURSEVILLE, d'autant plus que le revenu fiscal moyen par foyer est de 22 834 € niveau proche de la moyenne départementale 23 085 €

6) Conclusion

Malgré la volonté de la municipalité de maîtriser les charges et de diminuer l'endettement, la CAF nette 2019 est une nouvelle fois négative (sans la prise en compte des restes à réaliser). Il convient de poursuivre dans la recherche d'une CAF positive qui doit rester l'objectif prioritaire. Le fond de roulement et la trésorerie sont d'un bon niveau. La commune se désendette mais l'encours de dette est 3 fois supérieur à la moyenne départementale. La politique fiscale rend la commune de BOURSEVILLE attractive, d'autant plus que la taxe d'habitation sur les résidences principales, sera supprimée pour tous en 2023.

Le Maire remercie vivement Monsieur LE MOIGNE pour son intervention.

Séance du conseil

L'an deux mille vingt, le vingt-sept février à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence du Maire, Jean-Michel FLACHET.

Présents : Mmes ROQUES, HOLLEVILLE, MIGEOT, LENFANT, BOUCHER et Mrs FLACHET, DELBARRE, CAUX, DEPREZ, DURET, HEDIN, RICHARD.

Pouvoir : Monsieur CANTRELLE Jean-Daniel à Monsieur RICHARD Frédéric

Absente : Mme GUILLOT

Avant de débiter cette dernière réunion de Conseil Municipal, Monsieur le Maire, demande à l'assemblée de se lever et de bien vouloir respecter une minute de silence en l'honneur de Dany DUBUC, décédé le 16 janvier dernier et conseiller municipal de Bourseville pendant 31 ans.

Compte rendu du Conseil municipal du 28 novembre 2019 :

Aucune remarque n'étant faite, le compte rendu est adopté.

Le conseil Municipal vote à l'unanimité 13 voix pour

Cession à l'Euro symbolique parcelle AD 213 :

Monsieur le Maire demande au conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour, il serait préférable de transformer la donation de la parcelle AD 213 acceptée en conseil municipal par délibération du 28 novembre dernier en cession à l'Euro symbolique. En effet, le notaire en charge de cette transaction a informé les services de la mairie que la donation coûterait plus cher en frais que la cession à l'euro symbolique.

La donation coûterait 550,74 € à la commune contre 174 € pour une vente à l'euro symbolique.

Le conseil municipal vote à l'unanimité par 13 voix pour

Point assainissement

Monsieur le Maire tient à apporter quelques précisions sur le budget assainissement avant de débiter l'étude du compte administratif.

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé en juin 2004 de transférer l'assainissement à la CCVI. Suite à différentes erreurs de comptabilité la commune s'est retrouvée dans l'impossibilité de clore le budget assainissement déficitaire de 40 902.82 €.

En 2012, une convention a été signée entre la CCVI et la commune afin d'apurer le budget assainissement, la CCVI s'engage à reprendre le déficit de fonctionnement de 40 902.82 € et la commune à laisser les subventions. Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'un travail de recherche permet d'affirmer aujourd'hui que la CCVI a versée les 40 902.82 € en date du 23 novembre 2012 et qu'un titre de recette a été émis par la commune le 15 janvier 2013, ces 40 902.82 € ont été intégrés en fonctionnement au budget communal.

Cette somme aurait dû être versée sur le budget assainissement afin de le clore à 0.

Monsieur le Maire rappelle que le 28 février 2019, le Conseil Municipal, à la demande de Monsieur le Trésorier a pris une délibération pour intégrer au Budget 2019 le déficit de fonctionnement de 40 902.82 €.

Ces 40 902.82 € n'ont pas été inscrits au Budget, Monsieur le Trésorier a donc demandé en décembre 2019 de prendre une Décision Modificative de ce montant.

Monsieur le Maire indique qu'aujourd'hui, la situation est claire, le budget assainissement est définitivement clos, 16 ans après la prise de compétence par la CCVI.

Monsieur DENTIN René présent dans le public demande à prendre la parole, Monsieur le Maire autorise celui-ci à s'exprimer puisqu'il connaît parfaitement le sujet.

Monsieur DENTIN s'interroge sur la pertinence de rendre ces 40 902.82 alors que les travaux assainissement ont été réalisés par le Budget Assainissement et que les subventions ont été perçues par la CCVI.

Monsieur le Maire lui explique que ces 40 902.82 € ne seront pas rendus à la CCV mais remis sur le Budget Assainissement ce qui aurait dû être fait en 2012.

Approbation du Compte de Gestion :

Monsieur le maire laisse la parole à la secrétaire de Mairie, elle rappelle que le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal. Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

La secrétaire de Mairie confirme la cohérence du compte administratif et du compte de gestion.

Le conseil municipal vote à l'unanimité 13 voix pour

Election d'un Président de séance

Monsieur le Maire rappelle qu'il ne peut pas légalement participer à la délibération concernant le compte administratif, il propose d'élire Monsieur DESPREZ Michel président de séance.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité 13 voix pour

Approbation du Compte Administratif

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur DESPREZ Michel et quitte l'assemblée.

Monsieur DESPREZ rappelle que le compte administratif relate les dépenses et les recettes réelles mais également les dépenses et les recettes d'ordres. Il explique que même si les dépenses d'ordres sont importantes dans la lecture du compte administratif il est plus judicieux d'analyser les dépenses et les recettes réelles car se sont celles qui sont le plus parlantes.

Monsieur DESPREZ Michel laisse la parole à la secrétaire de Mairie pour la lecture du tableau d'ensemble tout en précisant que ces chiffres peuvent sembler importants à cause des reports, dans la réalité la commune ne brasse pas 1 000 000 € !

Chiffres globaux du compte administratif de 2019

	DEPENSES	RECETTES
<i>Section de fonctionnement</i>	403 197.38 €	476 653.91 €
<i>Section d'investissement</i>	109 526.78 €	286 613.74 €
<i>Report fonctionnement 2018</i>		338 107.77 €
<i>Report investissement 2018</i>	256 629 .30 €	
<i>Restes à Réaliser</i>	9 156.00 €	16 686. 46 €
TOTAL	778 509.46 €	1 118 061.88 €
Excédent 2019		339 552.42 €

Monsieur DESPREZ souligne qu'une fois de plus les dépenses **réelles** de fonctionnement sont sous le seuil des 400 000 €.

Monsieur DESPREZ précise également au Conseil que de bonnes nouvelles sont à attendre pour le budget prochain, le versement de 6 000 € au titre de la conversion du contrat d'un agent, le basculement de 7 000 € du budget CCAS et 2000 € de reliquat d'une subvention de 2014 pour l'acquisition des TBI.

Mais Monsieur DESPREZ alerte tout de même sur le montant de l'endettement qui est toujours très élevé.

A ce sujet, Monsieur DESPREZ informe que la renégociation du prêt à un taux d'intérêt de 3.59 % ne pourra pas aboutir cette année malgré la forte baisse du taux d'intérêt à 0.99 %, le rachat des IRA (Indemnité de Remboursement anticipé) étant trop important.

Le conseil municipal vote à l'unanimité 12 voix pour (le maire n'ayant pas participé au vote)

Monsieur le Maire rejoint l'assemblée

Dénomination du square Allée Gaston Leroy

Monsieur le Maire propose au conseil municipal suite au décès de Dany DUBUC le 16 janvier dernier, en accord avec la famille, de dénommer le square Allée Gaston Leroy, « le square Dany DUBUC ». Monsieur le Maire rappelle que Dany a été conseiller municipal de BOURSEVILLE pendant 31 ans, qu'il était particulièrement amoureux de la nature, et qu'il a lors de son dernier mandat pris une part essentielle dans le fleurissement et l'embellissement du village.

Le conseil municipal vote à l'unanimité 13 voix pour

Madame ROQUES tient à informer le Conseil Municipal que l'APEV (Association pour la Promotion de l'Environnement dans le Vimeu) dont Dany était membre a décidé d'offrir à la commune de BOURSEVILLE un très beau tilleul, celui-ci a été planté derrière la salle. L'APEV a demandé à Madame ROQUES que la commune installe une plaque « Offert par l'APEV en l'hommage de Dany DUBUC ». Madame ROQUES se charge de commander cette plaque.

Devis complémentaire du tableau du retable

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les grèves et la tempête n'ont pas permis de se rendre dans les ateliers de Madame PARANT à PARIS pour constater l'avancée de restauration du tableau.

Madame STIMOLO du département et Madame SOUDET membre de l'association Notre Dame des Anges se sont rendues à PARIS et ont pu constater le travail remarquable réalisé par Madame PARANT.

Cependant au cours du nettoyage de la couche picturale de nombreux défauts sont apparus, le devis initial n'est donc plus adapté. Madame PARANT a fait parvenir un nouveau devis d'un montant de 2 400 € qui pourra bénéficier de subvention départementale et régionale. Monsieur CAUX et Madame HOLLEVILLE insistent sur le fait que le tableau doit être terminé.

Le conseil municipal vote à l'unanimité 13 voix pour.

Informations diverses

- Lettres de remerciement

Monsieur le Maire lit la lettre de Madame DUCORROY Fabienne, compagne de Dany DUBUC, et celle des enfants de Dany DUBUC remerciant le conseil municipal de son soutien et de sa présence lors du deuil.

Monsieur le Maire lit la lettre de la ville d'Eu remerciant le conseil municipal pour le versement de la subvention de fonctionnement au SMUR

Monsieur le Maire lit la lettre de l'Association Relais Radioamateur de la Baie de Somme remerciant le conseil municipal pour le versement de la subvention

A cette occasion, Monsieur le Maire laisse la parole à Madame ROQUES, secrétaire de l'association ARRBS pour développer la manifestation du 08 août 2020.

Madame ROQUES explique que l'association organise le 08 août prochain, dans l'après-midi, une chasse aux renards dont le principe est de retrouver une balise cachée et en soirée une nuit des étoiles. Une petite restauration sera organisée sur place. La manifestation se déroulera sur le stade.

- Permanences Elections

Monsieur le Maire indique qu'il reste 2 créneaux à compléter pour le tableau des permanences des élections municipales du 15 mars prochain, Monsieur RICHARD et Monsieur DURET complètent le tableau.

- Terrain SIMON :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que ce dossier est au point de départ, Madame SIMON a informé la Mairie qu'il lui fallait reconstituer l'intégralité du dossier, son assurance lui ayant réclamé, la personne en charge du suivi de son dossier ayant été licenciée.

- Bordures de trottoirs Rue de Friaucourt

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les abaissés de trottoirs pour les constructions neuves seront réalisés à charge totale de la CCV, les 3 abaissés rue de Friaucourt seront réalisés semaine 9.

Monsieur CAUX pensait qu'il y avait 6 maisons concernées, Monsieur le Maire lui indique que la CCV a reçu 7 demandes mais que seules les 3 rue de Friaucourt seront réalisées car elles ne disposent pas d'abaissé.

Monsieur le Maire tient à préciser que pour les demandes dont les parcelles disposent déjà d'abaissés de trottoirs, le coût sera alors à la charge du particulier. Il indique qu'une réflexion sera peut-être à envisager sur une participation communale.

Monsieur DURET demande si les particuliers pourront réaliser eux-mêmes les travaux, Monsieur le Maire lui répond que c'est totalement interdit par la CCV.

- Coefficient Caisse d'Allocation Familiale

Madame ROQUES informe le conseil municipal que le plafond du coefficient CAF a changé, il est passé de 800 € à 900 €.

- SIEP

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que Monsieur DENTIN, président du SIEP a fait distribuer aux conseillers une information sur les 16 dernières années du SIEP ainsi qu'un condensé du règlement de service (en attente de validation par VEOLIA) qui seront joints aux prochaines factures d'eau.

Monsieur le Maire demande à Monsieur CAUX, Président de chasse, si l'opération « Somme Propre » aura lieu cette année. Monsieur CAUX le regrette mais faute de volontaires, seulement 4 personnes ayant répondu favorablement, cette opération n'aura pas lieu.

Madame HOLLEVILLE informe que l'Amicale des Sapeurs-pompiers déposera ses flyers pour le loto en Mairie afin qu'ils soient distribués en même temps que le Bulletin Info.

Avant de conclure cette dernière réunion du mandat, Monsieur le Maire tient à remercier l'ensemble de l'équipe pour ces 6 années. Il tient également à ajouter que durant ces 6 ans le conseil a essayé de trouver des solutions financières afin de réaliser certains investissements. Durant ce mandat, l'enjeu du conseil municipal aura été de réfléchir pour trouver de nouvelles recettes ainsi que de réduire les dépenses. Monsieur le Maire mentionne qu'il a eu un mandat sympathique même si parfois les avis divergeaient sur certains points. Monsieur le Maire souhaite aux conseillers sortants de prendre du plaisir dans leurs nouvelles activités et aux conseillers qui repartent ainsi qu'aux candidats présents dans l'assemblée de réussir leur mandat tout en étant vigilant sur les finances de la commune.

L'assemblée et les conseillers municipaux applaudissent ces dernières paroles.

A vos agendas :

- Samedi 14 mars → Soirée « tartiflette » organisée par la JSB à 19h
- **Dimanche 15 mars → 1^{er} tour des élections municipales 8h – 18h**
- **Dimanche 22 mars → 2^{ème} tour des élections municipales 8h – 18h**
- Samedi 28 mars → Loto organisé par l'Amicale des pompiers à 18 h
- Samedi 4 avril → Repas organisé par l'Association de Chasse à 19 h
- Dimanche 26 avril → Journée des Déportés à 10h30
- Vendredi 8 mai → Commémoration de la Victoire 1945 à 10h30
- Jeudi 21 mai → Méchoui organisé par l'Amicale des Pompiers à 12h

Etat civil :

Décès :

- Mr Bernard, Joseph, Louis HOLLEVILLE décédé le 08/12/2019
- Mr Dany, Philippe, Claude DUBUC décédé le 16/01/2020
- Mme Christine, Rolande, Marie-Thérèse LOTTIN veuve FRICOURT décédée le 08/02/2020

Naissances :

- Mila, Clara, Emilie ROBIN née le 02/12/2019
- Mila, Sylvie, Muriel DENIS née le 17/02/2020
- Mila, Marine, Elodie DELOISON née le 18/02/2020

Ch'coin Picard

***A fouait achteure six énières qu'é j vo fouait partageu no langue picarde, aveu des dictons, d'zpressions, et pi des mots ed tous les jours.
Resteu à Borséville, din l' Vimeu, in Picardie, c'hé s'ramentuvouère eq nos ancètes y parloètent comme eu dans ché usines, ché boutiques, dans ché camps, quand y d'visouètes din leu famille ou din ché fêtes ed village.
N'oublieu point, ché piots et pi ché grands : perleu picard, a n'est mi mal perleu l' français !
Perleu Picard, ché foère vivre not histoère, not patrimoine, tout ch'qua fouait ech' quo sommes ennui, apreus des siècles et pi des siècles.
Ché l' momint pour mi d'vo dire addée. Naturellemint, Ch'coin picard y reste ouvert a chtileu qui vorreu prind el relève.***

Cela fait maintenant six ans que je vous fais partager notre langue Picarde, à travers des dictons, des expressions, des mots de tous les jours.

Habiter Bourseville, dans le Vimeu, en Picardie, c'est se rappeler que nos ancêtres parlaient comme cela dans les usines, les « boutiques » dans les champs, quand ils discutaient dans leurs familles ou dans les fêtes de village.

N'oubliez pas petits et grands : parler le Picard, ce n'est pas mal parler le français !

Parler picard, c'es faire vivre notre histoire, notre patrimoine, tout ce qui a fait ce que nous sommes aujourd'hui après des siècles et des siècles.

Il est temps pour moi de vous dire au revoir. Naturellement, le coin Picard reste ouvert à qui voudra prendre la relève !

Michel Desprez

Les infos...Les infos...Les infos...Les infos...Les infos...Les infos

Un spectacle de haut niveau à BOURSEVILLE



Dans le cadre du programme culturel 2019/2020 de la CCV, nous avons eu le plaisir de venir écouter le 5 décembre 2019 « Une jeunesse à Paris ». Un trio composé d'une soprano, d'un ténor et d'une pianiste. La soprano **Marie PERBOST** nommée aux « Victoires de la Musique Classique » a gagné dans la catégorie « Révélation et chant lyrique ». Il faut reconnaître que nous avons été enchantés par sa prestation lors de sa venue à Bourseville et nous pouvons remercier Mr Benoît LELEU (CCV) pour la qualité des spectacles proposés.

Coronavirus « COVID-19 »

La stratégie de lutte contre l'épidémie vise en premier lieu à ralentir l'introduction et la propagation du virus sur le territoire national. Elle repose sur la détection précoce et la prise en charge rapide de tous les patients atteints par la maladie et leurs contacts.

Le premier Ministre Edouard PHILIPPE a adressé un courrier à tous les Maires de France concernant la conduite à tenir pour les personnes de retour d'une zone de circulation du virus.

Ces directives seront affichées en Mairie et visibles sur notre site web → www.mairie-bourseville.fr

La préfecture a mis en ligne sur son site → www.somme.gouv.fr, les principales réponses à vos questions sur le dispositif de lutte contre le Coronavirus.

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMOINE

Dans le cadre du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), les communes ont décidé un plan de sauvegarde des haies, des bois et des arbres sur leurs territoires. Toutes interventions concernant les éléments paysagers, arrachage des haies, coupe des arbres doivent être demandées en Mairie. Un plan de repérage des éléments paysagers est visible en Mairie. Merci de bien vouloir respecter ces règles avant toutes interventions.

Corps des Sapeurs-pompiers de Bourseville

Le chef de Corps des Sapeurs-pompiers, le Capitaine Holleville Jackie souhaite renforcer son effectif :
« Vous avez 18 ans et plus, vous souhaitez vous investir pour la vie de votre commune, donner un peu de votre temps au profit des administrés, contacter Mr Jackie Holleville au 0681604878 ou la Mairie ».

Les images :



Hommage aux anciens combattants de la guerre d'Algérie le 5 décembre 2019



Téléthon → repas le 8 décembre 2019



et lavage de voitures par les pompiers



Exposition sur le thème « de l'eau »



Spectacle « Une jeunesse à Paris » le 5/12



Remise des cadeaux par le « Père Noël » aux enfants de l'école maternelle





Marché de Noël organisé par la municipalité et les parents d'élèves



Quelques illuminations du village pour les fêtes de fin d'année



Vœux de la Présidente de Familles Rurales au personnel, le 10 janvier 2020



Récompenses pour les illuminations et les maisons fleuries lors des vœux du Maire le 11 janvier



Vœux des Sapeurs-pompiers le 12 janvier 2020



Soirée théâtre le 8 février 2020 avec la troupe de « L'Avenir Croisien »



Repas des Aînés le 23 février 2020

La doyenne et le doyen présents au repas

Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : Jm Flachet, M Desprez, C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret. Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : www.mairie-bourseville.fr

IPNS